

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : registre de commerce

*Objet de la prestation : Déclaration sur la modification du registre de commerce
d'une personne physique*

Conditions d'obtention

Le commerçant doit être inscrit au registre du commerce.

Pièces à fournir

- Demande en deux exemplaires au nom de greffier du tribunal de 1^{er} instance.
- Présentation de ce qui prouve la modification de l'inscription.

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
<i>Présentation de la déclaration</i>	<i>Greffe de registre de commerce du tribunal de 1^{er} instance</i>	<i>1 mois de la réalisation de la cause de modification</i>

Lieu de dépôt du dossier
<p><i>Service : greffe du registre de commerce du tribunal de 1^{er} instance dans le ressort duquel est situé le siège de l'activité.</i></p> <p><i>Adresse : lieu du tribunal concerné.</i></p>

Lieu d'obtention de la prestation
<p><i>Service : le même lieu de dépôt du dossier</i></p> <p><i>Adresse : lieu du tribunal concerné.</i></p>

Délai d'obtention de la prestation
<p><i>Le prestataire est informé du résultat de la demande dans un délai de 15 jours du dépôt.</i></p>

Références législatives et / ou réglementaires
<p><i>La loi n° 95-44 du 2/5/1995 relative au registre de commerce</i></p>